

Coordination Urgence Migrants -CUM

Assemblée Plénière 27 Mars 2019

Présents (selon feuille de présence) : 20 personnes

Excusés : 5 personnes excusées

Ordre du jour

1. Info rapide sur Projet de Formation avec le MAN et sur Journée Mondiale Refus de la Misère

(ATD)

2. Info rapide Salon Primevère

3. Retour sur Journée du 9 mars

4. Avenir du site internet de la CUM

5. Actualité des Groupes

6. Questions diverses.

Tour de table des personnes présentes.

A noter la présence de deux représentants de DéméSo, association relancée récemment par Joris (ex Ouvre-Porte), association qui s'implique notamment dans l'accueil citoyen pour des jeunes migrants. Siège 58 rue Raulin 69007 Lyon.

1. Info rapide sur Projet de Formation avec le MAN (Mouvement pour une Alternative Non Violente) + Journée Mondiale Refus de la Misère

Le projet de formation avec le MAN est abandonné pour cette année car seulement 5 personnes inscrites. C'était le nombre minimum mais le MAN estime que c'est quand même trop « juste » ...

Ce projet avait pris naissance lors de la « Journée Mondiale de Refus de la Misère » du 17 octobre 2018 organisée par ATD-Quart Monde. Nous profitons de ce rappel pour informer que nous pensons que la CUM doit être présente avec ATD-Quart Monde le **jeudi 17 octobre 2019** pour la prochaine Journée ... mais qu'il faudrait au moins deux personnes de la CUM pour suivre les réunions de préparation organisées par ATD. Après tour de table : personne pour suivre les réunions mensuelles qui se tiennent le lundi à 18h à la Maison Quart Monde 28 rue de l'Annonciade. (8 avril, 20 mai, 24 juin, lieu à confirmer pour cette date). **LECTEUR, LECTRICE si vous êtes disponible et intéressé(e), envoyez un mail à ellyon@orange.fr**

2. Info rapide Salon Primevère (22 / 23/ 24 février 2019)

La majorité des personnes présentes ayant déjà pris connaissance du compte-rendu sur ce sujet, nous passons rapidement au point suivant. On garde le **projet de la présence de la CUM au Salon Primevère 2020** avec vente de tickets pour réduire les coûts + vigilance pour que le stand de la CUM (3 m) soit situé dans le « village des associations humanitaires / éducation populaire » et pas au milieu des associations de défense des animaux ...

3. Retour sur Journée du 9 Mars 2019

Le thème de la Journée 2019 « Droit à la santé, accès aux soins » a beaucoup intéressé les participants.

Du côté du contenu : Matinée très dense (trop dense pour certains ...) avec beaucoup d'informations de la part des intervenants. Informations très complètes. Très bonne complémentarité avec les ateliers de l'après-midi pour les personnes qui ont pu assister aux deux moments de la Journée.

Les ateliers ont permis d'avoir « un temps de respiration » par rapport à la densité de la matinée.

Pour l'avenir : veiller au calendrier pour éviter que la Journée d'Information CUM soit trop proche des dates du Salon Primevère !!!

Du côté des chiffres : moins de participants que les autres années : 100 personnes ont signé la fiche de présence avec, comme d'habitude, des personnes inscrites qui ne sont pas venues et des personnes qui sont venues alors qu'elles n'étaient pas inscrites !

Coût de la Journée qui reste important pour la caisse de la CUM : 458,00 € de location – 145,00 de Participation Aux Frais (PAF), soit un coût résiduel de 312,00 € !

Pour beaucoup d'entre nous, ce résultat financier n'est pas bon. Constat que l'on n'a jamais évoqué à la Tribune la question de la Participation Aux Frais. Est-ce que, dans l'avenir, il faudrait être plus « directif » en indiquant par exemple une PAF autour de 5,00 € / personne pour rentrer dans nos frais ? Est-ce qu'il faut trouver une autre salle, moins chère ? Est-ce qu'il faut demander une réduction sur le prix de la location de cette salle qui est facilement accessible et qui est bien « repérée » maintenant par les participants ? A faire remonter aussi à la Mairie du 9ème qu'il a fait très froid dans la salle toute la journée ...

Du côté des intervenants : les retours exprimés sont bons. En particulier l'organisation (merci à Mathilde pour la conduite de la table ronde et à Chantal, discrète mais efficace « maître du temps ».)

Du côté des suites à donner à la journée : La CUM ne s'était pas engagée à faire un compte-rendu des interventions et ne fera pas un « fascicule » des interventions car trop compliqué. La plupart des intervenants ne nous ont d'ailleurs pas donné leurs notes écrites ...

Un mini résumé sur quelques points pratiques des interventions sera quand même réalisé par le comité organisateur.

Pour ceux qui le souhaitent, il est possible de regarder les vidéos des intervenants : 9 vidéos reprenant la majorité des interventions. C'est sur la page Facebook de la CUM, sur le lien suivant :

https://www.facebook.com/pg/CoordinationUrgenceMigrants/videos/?ref=page_internal

Rappels :

La Page Facebook de la CUM, c'est :

<https://facebook.com/CoordinationUrgenceMigrants>

Le site internet de la Coordination Urgence Migrants, c'est :

<http://www.coordination-urgence-migrants.org>

4. Avenir du site internet de la CUM :

Le site internet de la CUM est actuellement géré en solo par celui qui l'a mis en place : José, ancien Président de la CUM ... mais José nous a prévenu depuis plusieurs mois qu'il devait cesser de s'occuper du site avant les vacances d'été ... et même courant Mai !!!

Il y a donc urgence à trouver une solution pour que ce site internet continue, soit sous sa forme actuelle, soit sous une autre forme, sachant que le site est « la porte d'entrée » officielle de la CUM ! Sans site internet, la CUM est morte !

C'est par le site internet que de nombreuses demandes d'aide et de renseignements nous arrivent ensuite par le biais de la boîte mail (gérée aujourd'hui par Jean-Paul Vx).

C'est aussi le site internet qui sert de support aux « actualités hebdomadaires » gérées par José à partir des articles des Revues de Presse collectées par José et à partir des infos récupérées sur des sites auxquels la CUM est abonnée (le GISTI notamment) qui donne des infos juridiques mises à jour sur tous les sujets liés à la migration.

Le site internet a sans doute besoin d'être « remis à jour », notamment sa première page, pour qu'il soit le reflet de la situation actuelle avec notamment la liste et la présentation rapide des 20 associations membres.

Idem pour les photos : il y a pas mal de photos qui datent de l'origine de la création de la CUM lors des expulsions des camps et bidonvilles de St Fons / Sampaix et quais de Saône ... mais la réalité d'aujourd'hui est un peu différente.

Il y a aussi à définir les critères de choix de ce que l'on publie sur le site. Jusqu'à présent, c'est une seule personne qui décide et choisit, parfois en demandant l'avis de certains par mail ... Il s'agira de constituer une petite cellule de rédaction (au moins deux personnes).

Il faut donc qu'un petit groupe de 5 / 6 personnes intéressées et un peu compétentes sur ces questions se mette en place très vite pour définir un nouveau fonctionnement du site, sachant que l'on peut très bien envisager de voir si, au sein de réseau de la CUM, au sein des 20 associations membres notamment, il n'y aurait pas des besoins similaires de création ou d'amélioration de site internet ... il sera alors intéressant de voir s'il n'y a pas moyen de mutualiser les besoins et les compétences pour travailler par exemple sur une nouvelle maquette, de type Wordpress par exemple, permettant, après l'apport d'un formateur sur une journée, de définir une base

commune, une charte graphique, une définition des besoins et, ensuite, de gérer en direct le contenu avec un petit noyau de 2 ou 3 personnes ...

Appel est lancé ce jour et relayé par le Compte Rendu de la réunion.

Ne pas hésiter à en reparler au sein de chacune de nos associations

On en discute au sein du Conseil d'Administration mercredi 3 avril et on relance le projet pour une réunion de travail d'ici fin avril.

Pour l'instant deux volontaires : Jean-Paul et Michel ... qui demandent du renfort

5. Actualité des Groupes : Tour de table systématique permettant à chacun de s'exprimer...

- **ASSEDA** : 3ème loyer mis en place par ASSEDA et recherche d'activités occupationnelles à mettre en place en direction des habitants qui tournent en rond, notamment les papas ...
- **Colette + RESF** : crainte devant la multiplication des « assignations à résidence » avant expulsion et les incessantes convocations à la PAF de mineurs et jeunes majeurs.
- **Armand + squat Maurice Scève** : inquiétude devant les conséquences de la loi Asile / Immigrations / les OQTF avec exécution immédiate ... Trier les "bons" migrants / les "mauvais" migrants ... Plus le résultat catastrophique du Conseil Constitutionnel validant les tests osseux ... La loi va nous diviser entre ceux qui veulent respecter le cadre légal et ceux qui disent qu'il faut aller plus loin ... vers une logique de désobéissance civile face à cette loi ?
- **CLASSES** : Toujours des problèmes pour faire respecter le droit à la scolarisation des enfants des habitats précaires.
- **ATD-Quart Monde** : est l'une des 19 organisations impliquées au niveau national dans la rédaction des 66 propositions « Pour donner à chacun le pouvoir de vivre : l'urgence d'un pacte social et écologique ». Signale qu'une bibliothèque de rue a fermé faute de militants pour assurer le fonctionnement + très bon lien avec la « Maison de Rodolphe » Lyon 7.
- **Mireille et Foyer protestant La Duchère** : accueil Cimade surchargé / A recommandé un article de la Cimade sur avant la loi / après la loi
- **Démé'So** : en gestation depuis novembre 2018 / démarrage effectif fin janvier 2019. Implication dans les Ateliers de la Métropole (Gachet). 3 orientations principales : hébergement des MNA reconnus par l'ASE / hébergement citoyen pour des mineurs non reconnus / accueil de jour pour mineurs (culture / sports/ éducation) liens avec CASNAV et éducation populaire (Francas) pour projet « école de la deuxième chance » en attendant scolarisation ...
- **CCFD / Terre Solidaire** : nouveau positionnement des instances nationales depuis AG 2018 impliquant : droit absolu à la migration internationale / renforcement des analyses sur les causes des migrations Nord / Sud / pour un renforcement des conditions d'application des politiques migratoires en Europe et en France reprenant 4 exigences : Accueillir + Protéger + Promouvoir + Intégrer. Lancement, en France d'une mobilisation citoyenne visant à argumenter contre les préjugés habituels envers les migrants (implication plus directe des citoyens).
- **Cercle de Silence** : rejoint les thèmes sur la désobéissance civile / la non-violence des interventions ... Constat que peu de membres de la CUM, à titre individuel ou au nom des associations membres participent aux Cercles de Silence chaque 2ème mercredi du mois de 18h30 à 19h30. A noter que les prochains Cercle de Silence se feront sur la **Place de la Comédie** et non plus Place des Terreaux à cause de travaux en cours sur ce lieu. L'occasion de venir au prochain Cercle !
- **Collectif Provinces / Ste Foy les Lyon** : développe l'accueil inconditionnel dans les appartements loués par le Collectif. Geneviève insiste sur le décret d'application de la Loi Elan qui doit bientôt être promulgué. Il prévoit un article 29 (remplaçant l'article 9 sur lequel la Cum avait travaillé) notifiant bien la mobilisation de la vacance. Rappel aussi qu'une récente décision du Conseil d'Etat impose l'égalité de traitement pour chaque membre de la même famille (père / mère mais aussi frères / sœurs). + rappel : **22 Mai Journée de Formation organisée par le DU Droit des Etrangers à la Fac Lyon 2 (fac des Quais du Rhône) sur le thème « regroupement familial ».**
- **JRS Welcome** : s'adresse toujours aux demandeurs d'asile isolés en cours de procédure. Problème du décret du 31 mai 2018 disant que toute personne hébergée chez des citoyens se voit désormais retirer le droit à l'ADA !! d'où changement de vocabulaire à JRS : on ne fait plus de l'hébergement temporaire mais de la mise à l'abri temporaire en attente de place en

CADA ! Deuxième évolution constatée : les anciens « Dublin » qui ne sont pas sous le coup d'OQTF peuvent effectivement faire une demande d'asile « normale » sous réserve de respecter les délais de carence ... mais on constate qu'ils font une demande d'asile « sans droit » (= sans ADA et autres droits sociaux ... ?)

- **Habitat St Roch / AAFD** : l'association héberge actuellement 5 familles déboutées + 3 logements diffus + accompagnement de 5 familles ... Cela représente aujourd'hui 40 familles bénéficiant d'un suivi + ou – lourd ! Heureusement la relève, plus jeune, semble arriver ...
- **SECOL/VAS** : inquiétude aussi sur les applications de la nouvelle loi. Suivi compliqué d'un jeune qui est convoqué pour la deuxième fois à la CNDA + suivi d'un autre jeune de RDC qui n'est pas hébergé officiellement par l'association.
- **Aclaam** : accroissement du nombre de familles suivies, notamment en lien avec les familles bénéficiant des « couloirs humanitaires » en provenance des camps du Liban en particulier... Partenariat qui se développe avec CCFD sur les bases nouvelles développées précédemment / La difficulté est de « tenir sur la durée » avec les mêmes familles confrontées à des refus sur 4 / 5 ans ... Travail avec Alynea sur l'intermédiation locative / nouveaux cours de français avec Méthode Gattagno / thérapie EMDR pour les traitements post traumatiques importants + liens avec Oस्परे-Samdara. / Embouteillage dans les services de la Préfecture : 6 mois d'attente pour avoir un RV en vue de régularisation par le travail alors que tous les partenaires sont d'accord.
- **Amilp** : accueil et suivi de 3 familles. Situation compliquée du fait du changement régulier des personnes parmi les salariés de la Préfecture et aussi de la CAF du Rhône. Des situations qui étaient acceptées auparavant sont aujourd'hui remises en cause par les directions de ces organismes.

6. Questions diverses

- EGM (Etats Généraux des Migrations). L'Assemblée Locale a redémarré sur Lyon avec des réunions 1 jeudi / 2 ... Un tout petit groupe pour l'instant auquel assiste Colette à titre personnel. Est-ce que c'est une priorité pour la CUM ? Diffusion des propositions EGM avant les Européennes ...
- Campagne nationale pour des régularisations exceptionnelles et massives le 3 avril à 18h00 devant les préfectures. A Lyon aussi, rue Dunois.
- Kélé : suite de l'affaire Cour d'Appel Administrative ... Regroupement des soutiens devant la préfecture le 10 avril à 17h30. Une délégation devrait être reçue... Importance d'être TRES nombreux.

Notes Jean-Paul / revues par Colette